

Synthèse de la plénière du RNA d'avril 2023

Nos futurs, entre utopie et dystopie. Exploration de la ville et de l'aménagement de demain.

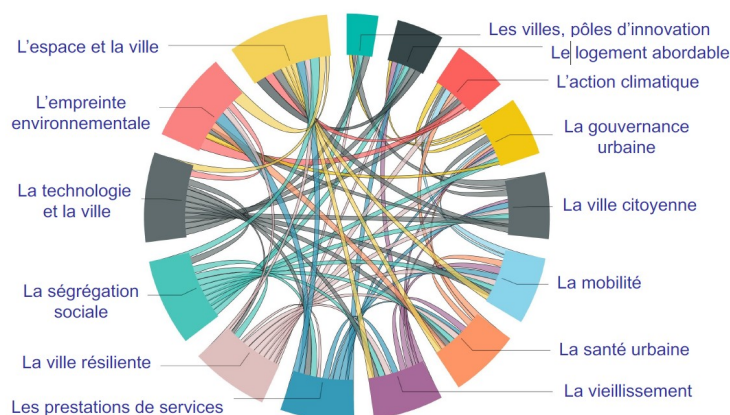
> Se projeter à 2050 : difficile hier, stratégique désormais !

Il ressort des travaux prospectifs de la DG Recherche de la Commission Européenne que les villes doivent davantage être dans des **logiques fortes d'implication citoyenne, d'ouverture, de tolérance humaine, d'inclusion, de renforcement des liens sociaux**. La sauvegarde de la Terre est probablement prioritaire, même si la recherche d'une autre terre reste une ambition importante. La créativité, l'innovation, l'anticipation sont nécessaires, mais les difficultés des villes ne résultent pas de défauts de ce point de vue, mais plutôt de la réalité primaire et égoïste de l'humain. **La question est donc de dépasser cet égoïsme, y compris en matière d'aménagement, de mobilité..., par le développement de récits politiques porteurs d'empathie, de respect de l'autre et de dépassement de soi.**

Ces travaux esquissent une vision d'un modèle européen de développement, autour d'axes partagés : le progrès social, les plateformes de démocratie, le dialogue culturel de diversité, la régénération verte, écologique et environnementale, les lieux d'attraction et de moteur de croissance économique. Ces axes se sont élargis plus récemment à l'action climatique, la santé urbaine et le vieillissement.

Se projeter à 2050 était difficile hier, c'est aujourd'hui devenu une stratégie européenne, avec en son centre la gouvernance, la co-construction des politiques publiques et la participation des citoyens.

Système des enjeux et des perspectives d'avenir des villes



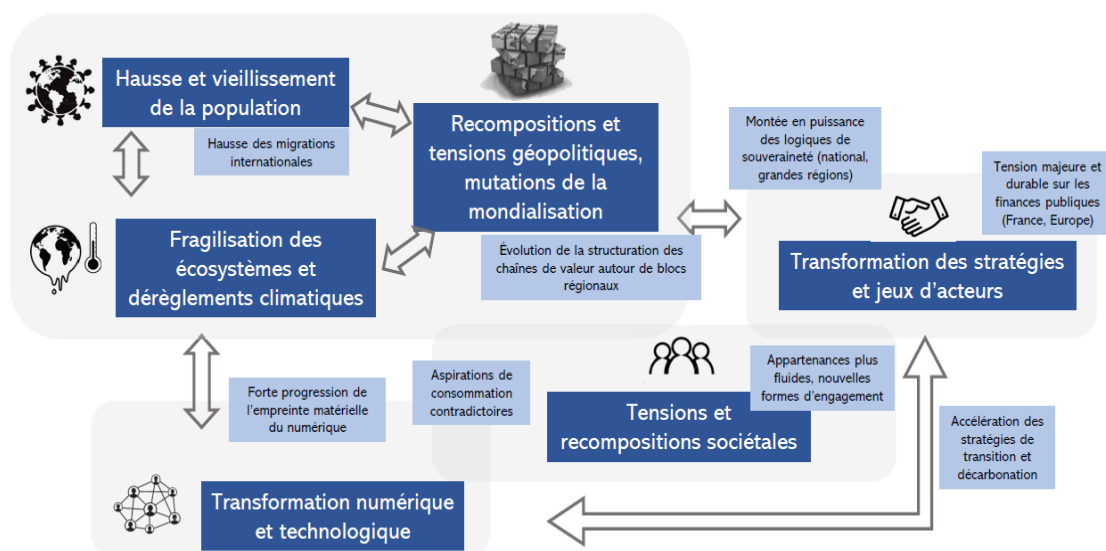
The Future of Cities, EC, JRC, 2020.

> Une responsabilité accrue des acteurs à l'échelle stratégique des bassins de vie, avec un enjeu d'articulation continue sur le temps long entre projet de territoire et projet d'aménagement

A l'échelle de la prospective française, Futuribles nous rappelle l'horizon 2050 : la toile de fond est l'environnement planétaire, le caractère systémique des changements, avec des tendances de fond (vieillesse, disparités démographique fortes, dérèglement climatique...), des recompositions géopolitiques et des transformations de la mondialisation, dans un contexte de tension voire de guerre hybride entre blocs.

Les interactions entre ces changements seront fondamentales et sources d'incertitude, de complexité, d'instabilité de plus en plus structurelles.

Horizon 2050 : une « toile de fond » avec des lignes de force...



Source : Futuribles.

3

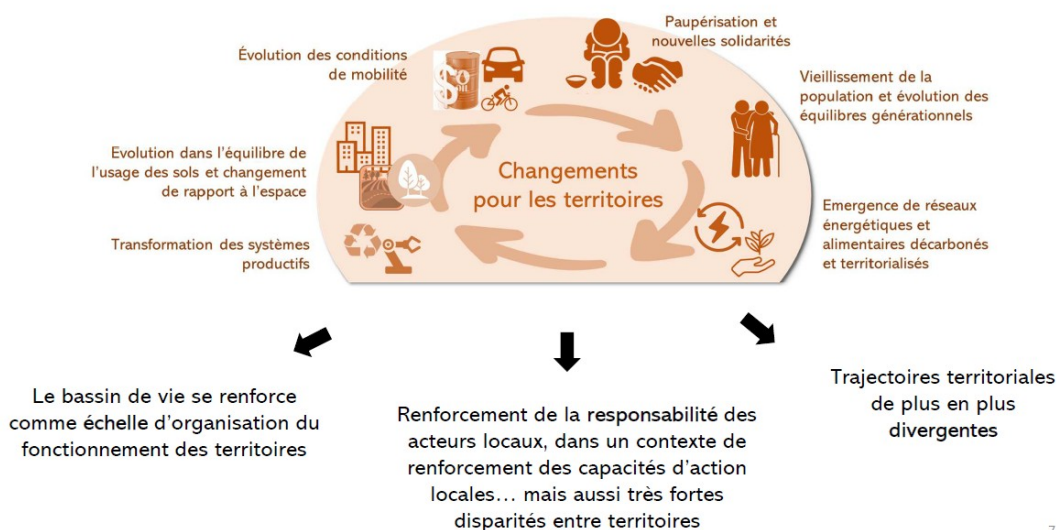
L'échelle du bassin de vie deviendra stratégique pour organiser et faire fonctionner les territoires, en matière notamment de modèle énergétique, de rapport à l'environnement, d'adaptation au vieillissement, de régulation et de solidarités face à la paupérisation, de chaîne d'approvisionnement alimentaire, de transformations des systèmes productifs (numérique, automatisation, moins de ressources...), d'équilibre d'usage des sols, avec l'émergence de nouvelles polarités de proximité, en parallèle de la reconquête des polarités existantes., ou diminution de la vulnérabilité aux ressources et flux extérieurs, internationaux.

Les acteurs locaux auront une responsabilité accrue pour agir à cette échelle du bassin de vie. Le projet d'aménagement constituera un élément central dans l'évolution des bassins de vie. L'enjeu réside pour l'avenir dans la capacité à porter un projet de territoire du bassin de vie, l'articuler dans le temps long, dans la durée, avec les leviers opérationnels que constituent les projets d'aménagement.

Les différents acteurs de la pensée stratégique à l'échelle du bassin de vie, mais aussi ceux de la chaîne de l'aménagement devront dialoguer ensemble, de manière continue. Il existe ici un vrai défi à repenser la gouvernance globale à ces deux échelles, afin de piloter une adaptation continue, notamment via les projets d'aménagement, face à un environnement, des modes de vie et des besoins qui seront en évolution permanente.

Cette échelle du bassin de vie sera effectivement de plus en plus le lieu de la confrontation et du débat. Notre capacité à repenser les méthodes de co-construction sera décisive pour réussir ce débat et résoudre de nombreuses contradictions notamment entre souveraineté, économie de ressources naturelles et environnement, aspirations des habitants.

Horizon 2050 : les évolutions territoriales



7

> Dépasser les polarisations par les imaginaires et construire des trajectoires stratégiques alternatives à l'égoïsme

Cette séance du RNA a été l'occasion d'entendre de nouveaux acteurs du « design fiction » qui analysent et produisent du storytelling. **Notre manière de projeter l'avenir n'est pas vierge, c'est au contraire un territoire très pratiqué, de nombreux imaginaires nous infusent déjà.**

Le premier enjeu est d'analyser les visions disponibles dans notre environnement, afin de se libérer de leurs biais, se « dépolluer », pour réfléchir plus librement, ne pas reproduire et peut-être prendre d'autres décisions.



L'autre enjeu est de produire nous-même nos imaginaires, produire de nouvelles fictions, de manière à créer du dialogue avec des parties prenantes. Ce type d'exercice est pratiqué par l'Armée pour expérimenter, ajuster ses développements face à des conflits de long terme, qui n'existent pas encore. Ce type de démarche cherchent à **stimuler les émotions, pour déclencher de l'engagement face à des futurs rendus concrets en les décrivant, autour de partis-pris radicaux.**

Réinvestir les imaginaires permet de toucher une part non engagée de la population. **Il existe aujourd'hui un fort aspect émotionnel, car nous sommes sur des lignes de crêtes, en engendrant parfois des polarisations. Accepter cette part d'émotion est un défi, il faut « les vider », ne pas « rester en chambre », s'ouvrir sur l'espace public pour réussir à avancer et y gagner collectivement in fine.**

Ce type de démarche doit se combiner à l'approche systémique et analytique, qui permet de construire in fine des stratégies et trajectoires en prise avec le réel, afin d'offrir une alternative à l'égoïsme, dans le contexte budgétaire actuel. A défaut, le risque est la perte de l'intérêt général dans la fabrique de la ville.

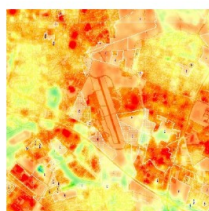
> Projection de long terme et transformations des pratiques opérationnelles d'aménagement

Des collectivités telles le Grand Lyon se prêtent depuis peu à l'exercice de projection 2050 sur le vaste secteur opérationnel de Grande Porte des Alpes, 1 500 hectares d'addition de grandes plaques monofonctionnelles du 20ème siècle. Cette collectivité a déjà une forme de pratique vertueuse d'aller-retour entre prospective, planification et aménagement, mais jusqu'ici pas sur un temps aussi long, ni appliqué à un secteur géographique intermédiaire entre planification et opération, tout en s'interrogeant sur l'acte d'aménager. Trois équipes internationales ont été sélectionnées pour aider à se projeter avec l'ensemble des acteurs du territoire.

L'intuition de la collectivité est que se poser des questions de long terme (30 ans) sur un bout de territoire n'aboutira pas au même projet urbain et à la même opération qu'en se projetant à moyen terme (10 ans).

Face aux augmentations de chaleur, il faudra probablement adopter un modèle agroforestier à l'échelle de tout le secteur, retravailler le cycle de l'eau et générer un « inverseur de climat » probablement nécessaire à la vie future dans toute l'agglomération.

LA CONSTRUCTION DE RÉCITS POUR ENTRER EN PROSPECTIVE



EQUIPE 51N4E

- La Grande Porte des Alpes comme îlot de chaleur urbain : bâti, surfaces artificialisées mais également terrains agricoles et golf
- La géographie actuelle de la planification est rendue obsolète par le dérèglement climatique.
- Le territoire comme laboratoire pour redéfinir la géographie de la densification, et ses conséquences sur toutes les politiques métropolitaines



EQUIPE D&A

- Quelle infrastructure du XXI^e siècle dans un climat à +4° à Lyon en 2050 ?
- Une vaste infrastructure forestière agissant comme inverseur de climat grâce à l'activation d'un cycle de l'eau local
- Les situations de superpositions (forêts vs. ZAE) deviennent les moteurs du projet : verticalisation, densification ...
- Passage du stress hydrique à la pression foncière



EQUIPE LAFAYETTE

- Le rôle de l'inertie du territoire pour comprendre les ruptures à engager et les continuités à accompagner :
 - Impulser la ré-industrialisation de l'est lyonnais ?
 - Affirmer la vocation loisir du territoire comme levier d'adaptation climatique

Une cartographie sur l'obsolescence paysage du secteur est également très inspirante, avec des nappes qui affleurent, des grandes cultures irriguées non pérennes, anciennes décharges à reconvertir... Sont en question la sanctuarisation des zones naturelles et de remédiation, comme l'identification de zone d'intensité qui généreront de la valeur. Les aménageurs doivent être notamment embarqués sur la question de la part verte et sur la nécessité de s'attaquer aux espaces naturels et agricoles.

Certains aménageurs se sont saisis de travaux prospectifs à leur niveau, comme La Fab, qui a ainsi identifié une forme d'impensé, d'invisibilité d'action de tout un pan d'activités économiques très enracinées sur le territoire, mais cannibalisées par d'autres activités plus rentables. De cette prise de conscience, l'aménageur s'est fortement investi dans le développement d'une offre dédiée, afin d'ancrer cette économie et ces emplois.

Une collectivité comme l'agglomération de Dreux a quant à elle utilisé la prospective afin d'anticiper et éviter des risques de développement, de paupérisation de tissus productifs et économiques, face à l'arrivée de grandes infrastructures dans des espaces ruraux.

La démarche a finalement pris davantage d'ampleur qu'imaginé initialement, en permettant d'écrire la feuille de route d'aménagement de l'espace communautaire, de créer une forte dynamique collective, à commencer par les élus et

les services techniques, y compris autour des enjeux du Zan, de raréfaction foncière et d'impacts des grands équipements et infrastructures.

Sur des sites diversifiés, la collectivité démontre que son développement n'est pas corrélé à la présence de fonciers disponibles. Elle expérimente également la réserve foncière sur certains fonciers dans l'objectif de servir l'attractivité globale du territoire au juste moment, le recyclage de friches avec intensification et réemploi, ou encore l'intensification et l'hybridation d'une zone d'activité en lien avec un bourg rural.

Ce type d'expérience permet de montrer aux élus qu'un autre avenir est possible, de tisser des relations entre acteurs du territoire pour faire émerger des projets de manière accélérée, de renverser l'aménagement « descendant ».

L'élu a davantage une posture de « coach » pour gérer les énergies du territoire, donner un cadre à un projet, avec des forces locales qui viennent lui donner de la consistance. La responsabilité de la collectivité avec l'aménageur est de rendre crédible, rapidement, cette démarche.

Les journées du RNA sont organisées par la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP), avec le soutien du CEREMA, de la SCET, d'Adéquation et d'État d'Esprit, sous la direction des membres aménageurs du comité directeur du RNA.

Chaque journée est financée par le ministère. Les journées peuvent ainsi bénéficier gratuitement à tous les publics de la filière.

L'ensemble des productions du réseau sont en ligne (actes, replays, supports, synthèses, vidéos...) :
www.reseanationalamenageurs.logement.gouv.fr

Les productions afférentes à ce RNA de mars 2023 sont disponibles ici :
<https://www.reseanationalamenageurs.logement.gouv.fr/rna-du-30-mars-2023-nos-futurs-exploration-de-la-a209.html>

Soutenu
par

